Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR

Séance du 06 mars 2025 à 19 h 30 à Nogent-le-Rotrou

N° 11 03 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le jeudi six mars à dix-neuf heures trente, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis au Pôle Territorial du Perche, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.
Date de convocation : le 10 février 2025
Secrétaire de séance : M. Eric GOURLOO délégué de la CC des Forêts du Perche

REÇU LE
31 MARS 2025
SOUS-PREFECTURE
NOGENT-LE-ROTROU CEDEX

Nombre de délégués titulaires : 34 **Délégués présents** : 18 + 1 pouvoir
CC Forêts du Perche : .6
Eric GOURLOO, Marie- Christine LOYER, Xavier NICOLAS, Catherine STROH, Gérard DESVAUX;
1 pouvoir : Christelle LORIN à Eric GOURLOO
CC Terres du Perche : 5
Amadys CASTANIER, François DORDOIGNE, Martial LECOMTE, Eric LEGROS, Waldeck ROUSSEAU ;
CC du Perche : 8
Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Nathalie BRUNET, Jean-Claude CHEVEE, Jérémie CRABBE, Marie-Claude RIGOT, Eric GIRONDEAU, Philippe RUHLMANN, Murielle ROUSSELET suppléante ;
Etait également présent : Stéphane COURPOTIN suppléant

Membres Excusés : Christophe LEFEBURE, Jean-Michel CERCEAU, René ROUSSELLE, Eric GERARD, Michel BIZARD, Christophe BARRAL, Martine CARRE-AVELINE, Catherine CATESSON, Claude EPINETTE, Pascal MELLINGER, Michel Thibault, Sylvie CHARTRAIN, Harold HUWART (Député), Anick BRUNEAU (Présidente du PNR), Michel KRECKE (Président du Conseil de développement), Marie LEGRU (Conseillère technique Région Centre-Val de Loire), Claude JEAY Sous-Préfet de Nogent-le-Rotrou.

Objet de la délibération : **Création d'un emploi permanent de catégorie A – Attaché territorial**

Madame la Présidente propose d'inscrire 1 agent titulaire Rédacteur de catégorie B à temps complet, promouvable au grade d'Attaché territorial par voie de promotion interne.

En raison de cette promotion interne, il y a lieu de créer un emploi à temps complet d'Attaché territorial sur un indice compris entre le 3ème et 9ème échelon.

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents

- Approuve la création d'un emploi d'Attaché à temps complet sur un indice compris entre le 3ème et 9ème échelon.
- Autorise Madame la Présidente à inscrite les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent au budget 2025 aux chapitre et article prévus à cet effet.

Comité syndical du 06 mars 2025
La Présidente, Marie-Christine LOYER

Pôle Territorial du Perche PETR
28400 Nogent-le-Rotrou
Tél. 02 37 29 09 29
Siret 200 059 772 000 13

Pour extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire, après dépôt au représentant de l'état